# EN CAS DE GUERRE

**Le correspondant d'un journal parisien vient d'avoir avec le général belge Brialmont, chargé des travaux de défense de la Meuse, une conversation qui présente un intérêt trop sérieux pour que nous ne la reproduisions pas; elle roule tout entière sur notre système de défense en cas de guerre et notamment sur la mobilisation et les constructions de nos forts d'arrêt :**

### Les chances de guerre

La guerre entre la France et l'Allemagne, — a dit le général Brialmont, — paraît malheureusement inévitable, sans que nul puisse prédire au juste quand et comment elle éclatera. Vraisemblablement, elle sera déchaînée à l'improviste, par un accident peut-être très vulgaire. Ce qui me rassure un peu, c'est que si la France est prête, on est sur le point de l'être, quant à l'armement par le fusil à tir rapide, il n'en est pas de même partout ailleurs. Cet avantage que vous possédez retardera sans doute l'ouverture des hostilités.

### La neutralité belge

La Belgique se trouve tout particulièrement menacée par cette éventualité redoutable. Elle défendra énergiquement, soyez-en sûr, sa neutralité, et c'est pourquoi je construis en ce moment les forteresses de la vallée de la Meuse, qui seront terminées et armées dans deux ans, et pour lesquelles j'ai commandé des coupoles métalliques à St-Chamond, au Creusot et à Magdebourg.

Les allemands pourraient être tentés, — c'est là d'ailleurs une simple supposition, — de traverser la Belgique avec une de leurs armées, celle de droite, par exemple.

Une armée allemande peut attaquer la France au nord, par deux lignes d'opérations.

La première suit la vallée de la Meuse jusqu'à Namur, pénètre en France par l'Entre-Sambre et Meuse, et se dirige sur Paris par la vallée de l'Oise.

La seconde traverse la zone centrale de la Belgique (entre la Meuse et l'Escaut), pénètre en France par Valenciennes, et se dirige sur Paris par Arras, Péronne ou la Fère. Elle est moins directe et moins pratique que la première.

### La France est-elle prête

— Votre armée, — a dit encore le général Brialmont, — je me plais à le constater d'abord, est excellente et parfaitement à la hauteur de sa tâche. Elle a travaillé beaucoup, avec foi et avec dévouement, et je la crois de taille à se mesurer avec n'importe quel adversaire.

Je désirerais pourtant, dans votre intérêt, voir chez vous un certain nombre de généraux, destinés à commander en cas de guerre, plus popularisés parmi la masse des soldats. Cela a une importance capitale au point de vue de l'entraînement des troupes et du moral de toute l'armée. Or, deux de ces généraux sont seuls, jusqu'ici, dans ce cas, MM. de Miribel et de Galliffet, deux hommes d'une incontestable valeur et qui feront parler d'eux sur les champs de bataille.

— Et nos fortifications ?

— *J'ai le regret de ne pas pouvoir donner mon approbation complète à ce qui s'est fait en France à cet égard.* Vous avez chez vous, en ce moment, deux courants en sens contraires, l'un favorable, l'autre hostile aux fortifications. *La direction de ce travail de défense flotte dans l'irrésolution et ne sait se décider ni pour l'un ni pour l'autre de ces deux systèmes.*

C'est ainsi qu'après avoir fait, il y a trois ans, ces merveilleuses expériences de Châlons, de Bourges et de la Malmaison, qui ont victorieusement démontré la résistance des coupoles métalliques en présence de l'artillerie moderne et de ses explosibles, *vous n'avez pas muni un seul de vos forts de ces coupoles. Qui plus est, vos forts ne sont pas même bétonnés!...*

Eh bien! je vous le répète, ce sont ces expériences de Bourges, de Châlons et de la Malmaison qui m'ont convaincu de la nécessité des pourvoir d'armement des forts.

### Nos forts en péril

— Cet état de choses est-il, à votre avis, absolument dangereux ?

— *Absolument.* Les Allemands, pour briser votre ligne défensive de l'Est, à l'abri de laquelle vous devez opérer votre mobilisation, tenteront, j'en ai la conviction, une attaque de vive force contre un ou plusieurs des forts de votre ligne frontière.

*Or, avec les engins actuels, l'artillerie de vos forts, non garantie efficacement, peut être réduite en quarante-huit heures et l'attaque se produire aussitôt.*

Il ne m'appartient pas de donner des conseils à personne, c'est donc une simple observation que je me permets de faire en qualité de fortificateur. *Je pense qu'il faudrait revêtir tous vos forts, et au plus vite d'une maçonnerie de béton de ciment de 2 m. 50 à 3 mètres d'épaisseur* sans aucune espèce de terrain par dessus, ce qui est nuisible, et les munir de coupoles mobiles ; sinon, je crois que vous vous préparez de lourds mécomptes.

— Combien, à votre avis, faudrait-il de temps pour exécuter les diverses modifications propres à assurer la sécurité complète de nos forts ?

— En un an, avec les ressources industrielles et financières dont la France dispose, toute cette transformation pourrait être accomplie.

### Mobilisation et intendance

— Et notre mobilisation ?

— Il y a des officiers qui croient que vous aurez mobilisé avant l'Allemagne. Je vous le souhaite, car la prochaine guerre sera surtout une question de rapidité d'exécution et d'organisation.

Pourvu que vous soyez prêts en même temps, cela suffit. Les Allemands sont en possession d'un fonctionnement qui a fait ses preuves en 1870 et qu'ils ont en outre considérablement amélioré depuis.

*L'essai de mobilisation de votre 17e corps, il y a deux ans, n'est nullement concluant : c'est un indice tout au plus. Il aurait fallu tenter une épreuve d'ensemble et c'est ce que vous n'avez pas fait. Je dois vous l'avouer, quelques appréhensions sur le service de l'intendance, et vos autorités civiles ne m'inspirent qu'une médiocre confiance.*

Voyez ce qui se passe en Allemagne. Le bourgmestre de la plus petite commune est soumis à une discipline d'une rigidité implacable. Il obéira au doigt et à l'œil sans jamais se permettre d'interpréter un ordre ou une instruction émanant de l'autorité militaire. Il sait trop ce qu'il lui en coûterait de montrer du mauvais vouloir ou simplement de la négligence. Pouvez-vous prétendre qu'en France il en soit de même ?

Vos chers militaires seront forcés d'agir avec la dernière rigueur, s'ils ne veulent pas voir atténuer ou compromettre le succès de leurs opérations.

### Nos voisins du Sud-Est

— Et les Italiens ?

— Mon Dieu, si les Italiens entrent en campagne contre vous, en même temps que les Allemands, ils vous attaqueront à la fois par la vallée de l'Isère et la vallée de la Durance.

— A moins qu'ils ne tentent de donner la main à l'armée allemande par la Suisse, c'est-à dire par le St-Gothard.

— Les Suisses redontent cette hypothèse, et c'est pour cela qu'ils ont entrepris certaines fortifications destinées à intercepter ce passage.

— L'armée suisse vous paraît-elle capable de résister et de s'opposer sérieusement à une invasion du territoire de la Confédération ?

— Le système des milices suisses convient à la nature du sol et aux mœurs des habitants ; de plus, les Suisses sont de braves gens, très courageux et très fiers de leur indépendance. Ils résisteront, cela va sans dire ; mais pourront-ils tenir indéfiniment ? C'est ce dont je doute.

# L'AFFAIRE GOUFFÉ

## LES NOUVELLES DÉCLARATIONS DE GABRIELLE BOMPARD

**Paris, 24 janvier.** — C'était à prévoir, et nous le faisions pressentir, Gabrielle Bompard devait avoir pris une part beaucoup plus large qu'elle ne voulait bien le dire hier soir.

En effet, habilement questionnée par les deux inspecteurs de la sûreté, Jaume et Soudais, elle a fini par leur faire cet aveu important.

L'histoire de l'homme blond qui aurait aidé au crime et de l'homme brun qui aurait attendu à la gare de Lyon n'était qu'une légende ; elle avait dû inventer ce récit pour se garantir, car sans cela c'était dire qu'elle avait laissé ce crime se perpétrer sous ses yeux sans rien faire pour l'empêcher ; d'où la nécessité de l'homme blond, prétendu complice d'Eyraud, qui l'aurait menacée de son couteau si elle proférait une parole.

La vérité, c'est que seul Eyraud a étranglé Gouffé, mais au vu et au su de sa maîtresse, qui l'a ensuite aidé à ligoter le cadavre, à l'introduire dans la malle, etc., jusqu'au voyage à Lyon, que nous avons raconté.

Cette déclaration, Gabrielle Bompard l'a répétée devant M. Guillaume, secrétaire de M. Goron et la confirmera, sans nul doute, en présence de M. Dopfer, juge d'instruction.

La maîtresse d'Eyraud a en outre affirmé que, aussitôt après le crime, son amant s'était bien rendu à l'étude de la rue Montmartre, espérant, avec les clefs, pouvoir voler quelque chose encore ; mais, qu'ayant entendu du bruit il en était reparti sans rien emporter.

Ce matin, la fille Bompard a été extraite de sa prison.

A huit heures elle a déclaré à ceux qui l'entouraient qu'elle avait passé une nuit bien meilleure que la précédente, soulagée qu'elle était par ses nouveaux aveux.

Puis on l'a conduite à la préfecture et elle a été réintégrée au Dépôt pour être vraisemblablement conduite à Saint Lazare, dans la journée.

**Paris, 24 janvier.** — Ce matin, devant M. Dopfer, Gabrielle Bompard a renouvelé ses derniers aveux de cette nuit. L'assassinat de Gouffé, a-t-elle déclaré, a été longtemps prémédité par Eyraud ; c'est dans un hôtel situé aux environs de la place Pereire, où nous habitions ensemble, qu'il me fit connaître le guet-apens dans lequel il voulait faire tomber l'huissier.

Je m'y opposais; mais il me dit qu'il me tuerait si je refusais de participer à ce crime.

Terrifiée par la peur, il me fit trois jours avant l'assassinat coudre un sac dans lequel l'huissier devait être mis après qu'il l'aurait étranglé.

Nous quittâmes le 27 juillet l'hôtel de l'avenue Pereire pour aller habiter la maison meublée de la rue Tronçon-Ducoudray.

Le 29 juillet, à huit heures et demie du soir, Gouffé se présentait; Eyraud qui lui avait donné rendez-vous se dissimula derrière un rideau.

Peu de temps après son arrivée, Gouffé s'assit sur un canapé à côté de moi: Eyraud parut alors et se jeta sur lui avec une violence incroyable et l'étrangla presque immédiatement sans qu'il put jeter un cri.

J'étais stupéfiée ; Eyraud me dit de l'aider et de faire disparaître le corps, il le fourra dans le sac que j'avais confectionné et mit le tout dans la malle que nous avions achetée à Londres.

Il faut dire qu'Eyraud est une sorte de colosse qui mesure 1 mètre 82 centimètres, que ses mains véritable mâchoire d'étau, sont d'un développement extraordinaire.

Eyraud a mis une demie heure pour étrangler et ficeler Gouffé.

Gabrielle prétend ne l'avoir aidé en rien, mais il est certain qu'elle ment.

Toutefois Gabrielle Bompard a confirmé qu'elle avait également aidé à caler le corps dans la malle avec du vieux linge.

A l'arrivée en gare de Lyon, à l'octroi, les employés nous laissèrent passer sans visiter nos bagages; mais Eyraud avait prévu le cas: il n'avait sur lui que les clefs des deux malles contenant nos vêtements; si les employés de l'octroi avaient exigé la visite de la malle dans laquelle se trouvait le corps. Il l'aurait laissée aux bagages en disant qu'il reviendrait la chercher et l'ouvrirait quand il aurait retrouvé la clef.

Eyraud trouva aux environs de la gare de Pérache une voiture pour une demi-journée; il fit placer les trois malles sur le véhicule par un facteur de la Compagnie de P.-L.-M.

Nous nous dirigeâmes vers Millery et, dans un endroit écarté, Eyraud arrêta le cheval : je tins les rênes pendant l'arrêt.

Mon amant ouvrit la malle, en sortit le cadavre qu'il jeta dans un fossé rempli de broussailles inextricables; puis plus loin, il abandonna la malle après l'avoir brisée à l'aide d'une énorme pierre.

Gabrielle a confirmé ensuite sans changement toutes ses pérégrinations avec Eyraud en Angleterre et en Amérique.

### ARRESTATION DE GABRIELLE

M. A. B... qui a ramené Gabrielle en France, ne croyait évidemment pas à la culpabilité de sa maîtresse qu'il supposait être simplement une victime d'Eyraud.

Les dernières déclarations et les aveux complets qu'elle vient de faire doivent certainement l'étonner, car il semblait avoir pour cette fille une véritable affection.

Ces aveux montrant maintenant Gabrielle comme complice d'Eyraud ne semblent pas fortement l'affecter; il ne croit pas qu'on puisse la condamner pour ce crime auquel elle prétend avoir été forcée de prendre part.

Un mandat signé du juge d'instruction la fait maintenir définitivement en état d'arrestation.

L'étude de Gouffé, 146, rue Montmartre, a été photographiée et des plans ont été pris des pièces qui composent cette étude.

Il en a été de même pour les locaux de la rue Tronçon-Ducoudray où le crime a été commis.

Des groupes de curieux ne cessent de stationner depuis ce matin devant la maison du crime.

### L'ARRESTATION DE CHOTEAU

Les deux beaux-frères, celui de la victime et celui de l'assassin auront joué un singulier rôle dans cette affaire. Le beau-frère d'Eyraud savait le départ de son beau-frère et interrogé au mois de novembre par le juge d'instruction, il avait donné une fausse piste.

La perquisition faite à Auteuil, boulevard Montpensier, où Choteau habite n'a pas révélé grand chose : mais rue des Jeûneurs, où un faux reçu de 50,000 francs, signé Eyraud, a été saisi, c'est une autre affaire.

Aujourd'hui la maison de Choteau à Auteuil est vide; il n'y a plus qu'une petite fille et sa bonne que nous avons été interroger vainement ce matin.

Soit qu'on leur ait fait la leçon, soit que, par respect pour la jeune enfant, on l'ait tenue à l'écart des événements qui s'agitent autour d'elle, nous ne pouvons obtenir aucun renseignement.

Quant à Mme Choteau, on la dit absente, et c'est tout.

### RÉMY LAUNE AU DÉPOT

Rémy Laune, qui occupe au Dépôt la cellule n° 32, se montre aujourd'hui très déprimé: il fait dire qu'il a subi hier soir, dans le cabinet du juge d'instruction un assaut formidable.

Lorsque le juge lui a demandé comment il écrivait son nom, il s'est troublé, puis il a dit : « Mais vous le savez bien, Launay, ajouta-t-il en épelant le mot.»

« Vous mentez, a répliqué le juge, vous vous appelez Rémy-François Laune et, si le casier judiciaire Rémy Launay est blanc, celui de Rémy Laune est surchargé de plusieurs condamnations. Nous allons éplucher votre passé; mais pour le moment, je vous arrête, car vous commissiez dès le premier jour le crime d'Eyraud et certains points démontrent une complicité morale qu'il faut examiner de près.

Rappelons qu'au dire de plusieurs témoins, Remy Laune devait plus de 50,000 fr. à Gouffé et qu'on ne trouve aucune trace de sa créance.

La source de la fortune de Remy Laune est du reste absolument louche; on dit aussi qu'il aurait été anciennement notaire et aurait changé de nom à la suite de condamnations encourues pendant qu'il exerçait cette charge.

On voit l'intérêt qu'il pouvait avoir à la disparition de Gouffé.

Remy Laune est très roué, très retors, nous croyons qu'on aura du mal à lui faire avouer quelque chose et que sa condamnation est bien problématique.

### CHEZ M. LANDRY

En l'absence de M. Landry, beau-frère de Gouffé, sa femme a reçu la visite d'un de nos rédacteurs qui lui a fait remarquer que l'instruction établit, presque irréfutablement, que le mobile du crime a été le vol.

C'est ce que mon mari et la famille ont toujours pensé et dit, nous répond-elle, M. Gouffé ne pouvait avoir été victime d'une vengeance, il était trop bon, trop honnête pour susciter contre lui de telles haines.

En terminant, Mme Landry ne nous cache pas que la découverte des assassins a causé à la famille de Gouffé une sensation de soulagement.

Ce qui nous inquiète maintenant, dit en concluant Mme Landry, c'est la crainte de voir rééditer des mensonges, des calomnies sur M. Gouffé: on oublie trop facilement que le seul bonheur qui peut rester à ses enfants qu'il aimait tant et qui l'adoraient, c'est de garder complète la vénération qu'ils ont eue et qu'ils ont pour lui.

Quel coup terrible pour ces jeunes filles : les voici en âge de se marier, leur mère est morte ; leur père a été assassiné et sa mémoire outragée ! Pauvres orphelines !

Et en disant ces mots, les yeux de Mme Landry se mouillèrent de larmes.

**Paris, 24 janvier.** — Il est question d'envoyer en Amérique, l'inspecteur de la Sûreté Houillier, qui connaît parfaitement l'anglais et qui pourrait faire arrêter Eyraud, dont on croit connaître la retraite.

* *

**Paris, 24 janvier.** — Contrairement à ce qui avait été annoncé, aucune perquisition n'a été opérée, ce matin. M. Dopfer s'est borné à entendre Choteau.

Celui-ci a reconnu qu'il avait eu connaissance du crime dès le 4 août. Il avait reçu la visite de Remy Launay et de M. Eyraud, qui, lui faisant part de la coïncidence de la disparition de son beau-frère avec celle de l'huissier, l'avait prié de ne rien dire qui pût mettre la justice sur les traces d'Eyraud.

Comme on ne pouvait, en somme, impliquer M. Choteau dans cette affaire, parce qu'il avait refusé de livrer son beau-frère à la guillotine, et qu'il avait favorisé sa fuite en lui envoyant de l'argent, M. Dopfer, jugeant qu'il était assez puni par la déconsidération que le bruit de cette malheureuse affaire ne peut manquer de faire rejaillir sur lui, l'a fait remettre en liberté à 3 heures.

Dans son interrogatoire d'aujourd'hui, Gabrielle Bompard a avoué qu'Eyraud lui avait dit qu'après le crime, il s'était rendu avec les clefs trouvées sur le cadavre, à l'étude de Gouffé, 148, rue Montmartre, il avait à peine eu le temps d'essayer deux ou trois clefs à la petite porte d'entrée de l'étude qu'il entendit le concierge dans l'escalier; descendant aussitôt il bouscula, comme on sait, le concierge et s'esquiva rapidement.

Eyraud aurait ajouté à Gabrielle que si le concierge de Gouffé s'était opposé à sa sortie, il n'aurait pas hésité à le tuer.

A Millery, toujours d'après Gabrielle Bompard, Eyraud, après avoir jeté le cadavre dans une fosse, a emporté les vêtements qui le calaient.

C'est seulement à Marseille qu'après les avoir découpés en bandes il les a jetés dans le port.

Il a retiré les deux brillants de la bague de Gouffé, les a fait monter en boucles d'oreilles et a donné celles-ci à sa maîtresse.

A San-Francisco se trouvant sans argent, il a mis les boucles d'oreilles au Mont-de-Piété; on lui en a donné 150 francs.

Tous ces détails ont été fournis à l'instruction par Gabrielle.

On suppose que la montre et les autres bijoux de Gouffé ont été engagés à Marseille.

# NOUVELLES DU JOUR

### L'arrestation de M. Hensch

**Paris, 24 janvier.** — Un journal annonce que l'affaire du Comptoir d'Escompte aura bientôt comme résultat l'arrestation de M. Hensch, le protégé de M. Rouvier.

### L'élection de Tulle

**Tulle, 24 janvier.** — La sous-commission chargée de l'enquête sur les opérations électorales de la 2e circonscription de Tulle a commencé aujourd'hui ses travaux.

A son arrivée, M. Laguerre, qui accompagnait les commissaires, a été acclamé par 200 personnes.

Le député boulangiste s'est présenté pour assister à la séance de ce matin.

Le président, M. Albert Ferry, lui a rappelé les termes de l'article 125 du règlement de la Chambre qui interdit un député frappé par la censure, avec exclusion temporaire, de prendre part aux travaux de la Chambre.

La commission s'est rangée à cette opinion. M. Laguerre est reparti ce soir. Il a annoncé qu'il rédigerait une protestation.

### Un terrible incendie. — Quatre victimes

**Sedan, 24 janvier.** — Un incendie a éclaté à Sanville chez M. Jacquemart, boulanger, père de huit enfants.

M. Jacquemart, deux petites filles de douze et de quatorze ans et un garçon de sept ans ont péri dans les flammes et ont été retirés carbonisés.

### Deux hommes asphyxiés

**Avignon, 24 janvier.** — Les nommés Verrier Nicolas, mécanicien, et Guyon, chauffeur, envoyés hier soir à Carpentras, ont été trouvés asphyxiés, ce matin, dans le poste du dépôt chauffé par un calorifère.

### La tempête

**Bordeaux, 24 janvier.** — Par suite de la tempête le mouvement maritime de Paulliac est nul. Les navires qui devaient sortir, restent au mouillage. Les bâtiments attendus ne peuvent pas approcher des côtes.

### L'agitation en Crète

**Athènes, 24 janvier.** — Les Crétois réfugiés à Athènes ont demandé au gouvernement un bateau et des munitions pour retourner à Candie prendre part à la défense de l'île.

Dans les cercles bien informés, on redoute un soulèvement général pour le mois de mars.

### Au Reichstag allemand

**Berlin, 24 janvier.** — Le prince et la princesse de Bismarck sont arrivés.

Le Reischtag a adopté l'ensemble du budget ainsi que la loi d'emprunt pour l'armée, la marine, les chemins de fer, la poste et le télégraphe.

### Les nouveaux emprunts

**Paris, 24 janvier.** — Si l'on en croit certains bruits, en dehors du grand emprunt de liquidation qui viendra plus tard, M. Rouvier, pour équilibrer son budget, devra recourir à un emprunt plus ou moins déguisé de 100 millions.

### La compagnie de Panama

**Londres, 24 janvier.** — Le *Financial-News* publie une dépêche de New-York annonçant que certains financiers de cette ville n'attendent que l'arrivée des rapports des ingénieurs qui ont été envoyés dans l'isthme, pour s'intéresser largement dans la nouvelle compagnie de Panama.

### Condamnation capitale

**Auch, 24 janvier.** — Le nommé Bertrand (de Langizan), accusé d'avoir assassiné son voisin Lasserre en lui sciant le cou, a été condamné à mort.

L'exécution aura lieu à Auch, sur une place publique.

### Accident dans une houillère

**Londres, 24 janvier.** — Une explosion a eu lieu, hier, dans la houillère de Pontypool (pays de Galles).

Cinq houilleurs ont été tués sur le coup. Il y a neuf blessés.

### Conversion de la dette égyptienne

**Londres, 24 janvier.** — Le *Daily News* publie une dépêche du Caire, disant que le comte d'Aubigny attend de nouvelles instructions concernant la conversion égyptienne. Il compte suivre une solution satisfaisante.

### La tempête

Aucun sinistre n'est signalé de Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer. Dans cette dernière ville il y a eu d'assez fortes inondations.

A Paris, on ne signale aucun accident grave.

Dans les départements, les accidents sont nombreux. Il y a même eu plusieurs morts d'hommes.

En Belgique, de nombreuses inondations ont désolé villes et campagnes.

En Angleterre, les pertes, causées par l'ouragan, sont sérieuses.

**SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE.** — Roubaix, 25 janv. — Hauteur barométrique : 751 — Température : A 7 heures du matin 10 degrés audessus de zéro. A 1 » du soir 12 degrés audessus de zéro. A 5 » » 10 degrés audessus de zéro.

Paris, 24 janvier. — Le centre de la tempête est aujourd'hui en Allemagne. Sur nos régions, une hausse barométrique très rapide a lieu, et une accalmie se produit : toutefois, le vent est revenu au sud à Valentia et la situation reste incertaine. Les faibles pressions ont envahi le nord et le centre du Continent ; la baisse s'est propagée jusqu'à la mer Noire, où elle a atteint 18 mm. Un minimum s'est formé sur le golfe de Gênes, et le vent de Nord-Ouest est fort en Provence. Des pluies sont signalées sur les Iles-Britanniques et la France : elles ont été abondantes dans les régions du Sud-Ouest et de l'Est.

La température baisse en France, mais elle remonte en Irlande. Le thermomètre marquait ce matin : — 14 degrés à Moscou, 2, à Paris, 8 à Valentia, 11 à Perpignan et 14 à Alger.

En France, le temps va rester doux; quelques pluies sont probables, principalement vers le littoral. — A Paris, hier, ciel couvert; forte averse vers 11 h. du matin.

Température maximum : 14 degrés 2 ; minimum : 2 degrés 0. Le baromètre, de 1 h. du matin à midi, a monté de 23 mm.

## NOUVELLES MILITAIRES

**Mutations.** — *Artillerie.* — Par décision ministérielle du 22 janvier 1890 : M. Camus, capitaine en 2e au 27e régiment, 12e batterie, a été désigné pour être adjoint au commandant de l'artillerie de l'arrondissement de Commercy.

*Infanterie.* — M. Réneaume, lieutenant au 47e régiment territorial d'infanterie, est passé au 6e régiment de même arme ; M. Carton, capitaine au 6e régiment territorial d'infanterie, est passé au 4e régiment de même arme.

# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

*Ce numéro contient un Supplément.*

**Le parricide Vandomme.** — Comme nous l'avions prévu hier, la foule a été nombreuse encore samedi matin sur la Grande-Place.

Plus de huit cents personnes ont attendu de cinq heures à sept heures et demie, envahissant les estaminets aussitôt qu'ils ouvraient leurs portes.

Chaque nuit, de mauvais plaisants s'amusent à mystifier les curieux. C'est ainsi qu'un employé, arrivant à cinq heures et demie sur la place, affirma que la guillotine était dressée sur la place de l'Abattoir.

Aussitôt, deux cents personnes au moins, se dirigèrent de ce côté.

La nuit de samedi à dimanche sera calme. On sait qu'on n'exécute pas les jours fériés, mais lundi, le mouvement de curiosité va se continuer, et le public sera plus nombreux encore.

— On nous écrit :

« On ne sait toujours rien à Douai. Aucun pli de la chancellerie n'est parvenu jusqu'à présent, au parquet de la Cour d'appel, en ce qui concerne Alfred Vandomme.

» La gendarmerie se tient prête à transférer, le cas échéant, ce dernier à Roubaix.

» Si le parricide est gracié, l'avis de sa grâce peut arriver à Douai d'un instant à l'autre, demain samedi ou dimanche au plus tard ; mais si le condamné à mort doit être exécuté, on ne le saura certainement pas avant mardi au plus tôt. L'exécution ne se ferait pas avant le milieu de la semaine prochaine.

» M. Deibler est reparti de Nancy pour Paris avec sa sinistre machine. S'il se déplace de nouveau, ce ne sera pas avant quelques jours. »

**La vente du poisson à Roubaix.** — Du 10 au 20 janvier, il a été vendu, à Roubaix, 9390 kilogrammes de poisson.

**Un feu de cheminée** s'est déclaré dans la soirée de jeudi, chez M. le docteur Degandt, 63, rue Pellart.

L'alarme a été donnée par un groupe de jeunes gens sortant d'un estaminet voisin. Il a fallu peu de temps pour se rendre maître des flammes qui s'élevaient à une assez grande hauteur; il a suffi pour cela de jeter du gros sel dans la cheminée.

**Une vengeance.** — Un ouvrier, nommé Désiré Soens, avait été renvoyé pour inconduite, du tissage de M. Deroubaix. Depuis lors, il ne travaillait plus et était devenu un pilier de cabaret. Méditant une vengeance, il se présenta jeudi, dans l'après-midi, chez M. Deroubaix et demanda à parler à son ancien patron.

Un employé de la maison, M. Alexandre Kindts, vint s'enquérir du but de sa visite, mais Soens lui répondit par des coups de pied et des coups de poing et pénétrant ensuite de force dans le tissage, il empoigna une pièce d'étoffe et la déplia sur le plancher de façon à ce que les ouvriers fussent obligés de la fouler, c'est-à-dire de façon à la mettre hors d'usage. C'est avec beaucoup de peine qu'on est arrivé à se rendre maître de ce forcené qui, belge d'origine, va faire connaissance avec la justice française.

**Une enfant maltraitée par sa mère.** — Les passants qui circulaient, rue Pierre-de-Roubaix, dans l'après-midi de vendredi, ont été les témoins d'un triste spectacle.

Une fillette, âgée de huit ans, que sa mère avait envoyée faire une commission dans le quartier, s'était arrêtée à regarder des enfants de son âge qui jouaient, et s'attarda quelques instants auprès d'eux. Arriva la mère, une gaillarde qui avait du biceps, et qui administra à l'enfant une paire de gifles qui la projetèrent sur le trottoir.

Dans sa chûte, la malheureuse enfant se fit une large blessure au front, ce que voyant la mère eut soin de déguerpir au plus vite car un brave ouvrier, qui passait, voulait lui faire un mauvais parti. L'enfant fut ramenée chez elle, tandis que la mère s'éloignait au milieu des réflexions peu flatteuses que faisaient à son sujet les nombreux spectateurs de cette scène regrettable.

**Le noyé,** dont nous avons annoncé la découverte, jeudi soir, au Pont du Beau-Chêne, a été reconnu vendredi, à l'Hôtel-Dieu.

C'est un nommé Alfred Beusscke aert, âgé de 25 ans, tisserand, demeurant à Tourcoing, hameau de la Maison-Rouge où il habitait la maison Stal.

Il était disparu de son domicile depuis le 16 décembre dernier.

Il était employé en dernier lieu au tissage de M. Vanoutryve, boulevard de la République.

**Un vol de poules.** — Trois individus longeaient furtivement dans la nuit de jeudi à vendredi, la rue du Moulin, venant des environs de la Broche-de-Bois ; ils étaient porteurs de paquets, et le soin qu'ils mettaient à les dissimuler indiquait suffisamment la provenance douteuse de leur contenu.

Au moment où ils se disposaient à tourner le coin du boulevard de Paris, ils se trouvèrent nez à nez avec les agents de police Brouillard et Béague qui les questionnèrent. Un des trois rôdeurs prit immédiatement la fuite et les deux autres se préparaient à en faire autant quand les agents leur mirent la main au collet et les amenèrent au poste. Là ils avouèrent qu'ils s'étaient emparés de plusieurs poules en escaladant une muraille au hameau de la Broche-de-Bois.

Ces deux individus se nomment, le premier François Ponthieu, demeurant à Roubaix chez M. Weroux, cabaretier, rue de la Tuilerie, 28, et le second, Jean-Baptiste Vion. Ce dernier a avoué n'avoir pas de domicile fixe. L'examen des papiers dont Vion était porteur, a permis de constater qu'il était frappé de dix ans d'interdiction de séjour dans les villes de Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières. C'est donc un sujet peu digne d'intérêt et qui ne tardera pas à être reconduit hors du territoire de notre ville.

**Une tentative de vol.** — Comme on connaît ses saints, on les honore, dit un vieil adage : M. Sabbe, horloger, rue de l'Ommelet, vient d'en faire l'expérience. Depuis quelque temps déjà, ce commerçant, peu méfiant par les multiples tentatives de vol que produisaient dans notre ville, avait pris l'habitude, le soir venu, de monter dans sa chambre à coucher les objets de valeur qu'il mettait à l'étalage. Bien lui en a pris car, dans la nuit de jeudi à vendredi, des malfaiteurs, qui n'ont pu être découverts, ont scié deux barres de fer destinées à protéger la fermeture des volets, et ont brisé une vitre. N'ayant rien trouvé, à leur portée, les voleurs, volés, se sont retirés.

**Une journée, commencée gaîment,** finit quelquefois dans les larmes, et l'aventure de quatre cochers en goguette qui, vendredi, dans l'après-midi, profitèrent de l'absence de la patronne de l'établissement où ils buvaient rue d'Arcole, pour soustraire quelques objets en porcelaine tels que statuettes, porte-bouquets, etc., en est une preuve.

La cabaretière s'aperçut de la disparition de ces différents objets et fut assez heureuse pour découvrir ses clients dans un estaminet de la rue du Fontenoy.

Conduits au bureau de police, un des automédons a été trouvé porteur du produit du vol et mis en lieu sur.

Les cochers prétendent qu'il s'agissait d'une plaisanterie.

**Nécrologie.** — On annonce la mort de M. Nicolas Benoist, âgé de 85 ans, demeurant rue Saint-Maurice, 10. Ses funérailles auront lieu mardi 28 courant, à dix heures, en l'église Notre-Dame.

**Société de Consommation.** — Prix du pain : Graau, trois livres, 0,58 c. ; blanc, trois livres, 0,53 ; ménage, quatre livres, 0,58.

### RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

La société chorale l'*Aurore* prie ses membres de vouloir bien assister à la répétition générale qui aura lieu le samedi 25 courant à neuf heures du soir, au siège de la Société, rue de Mouveaux, 66.

**Wasquehal.** — La Fanfare municipale et la société chorale les *Amis-Réunis* nous prient d'informer leurs membres honoraires que, par suite d'une circonstance imprévue, le concert qui devait être donné dimanche est remis à une date qui sera fixée ultérieurement.

### STATISTIQUE MÉDICALE

Sur 1,000 décès, il faut en porter au compte de la fièvre typhoïde : à Paris, 63; à Marseille, 149; à Troyes, 157; à Carcassonne, 126; à Brest, 115; à Toulon, 103. Tel est le bilan des villes approvisionnées d'eaux malsaines. Dans les villes largement approvisionnées d'eaux pures, nous trouvons 8 décès sur 1,000 à Lille ; 4 à Cambrai; 4 à Châlons; et 0,58 à Vienne (Autriche). Il n'est d'ailleurs plus douteux aujourd'hui pour personne que l'eau est le véhicule le plus ordinaire des maladies infectieuses; c'est pourquoi nous recommandons l'usage des eaux minérales naturelles. Pour généraliser et faciliter l'usage de ces eaux, nous donnons en prime une caisse de 50 bouteilles d'Eau de Vals source « Les Célestins » contre mandat-poste de 15 fr. Port en sus. 41

**Remède contre l'influenza.** — M. le docteur De Backer vient de faire paraître une brochure sur l'influenza, sur son caractère infectieux, sur les moyens de se préserver de la maladie, et d'en guérir rapidement.

La brochure est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, rue Neuve, 17. — Prix ; **0,75**.

**Dents et dentiers.** — Nous recommandons à nos lecteurs le Cabinet de M. Le Masson, rue de l'Espérance, 6, Roubaix, pour dents et dentiers perfectionnés. Le talent de M. Le Masson est bien connu. Tous ceux qui ont recours à lui, soit pour l'extraction des dents, soit pour les soigner, soit encore pour la pose de dents nouvelles et de dentiers, en font le plus grand éloge. Pas n'est besoin d'aller dans les villes voisines pour ce genre de traitement, M. Le Masson donne pleine satisfaction à ceux qui veulent bien s'adresser à lui. 20642—41910


*Tous ! sans exception !*

Palinges (Saône-et-Loire), le 3 juin 1889. — *Depuis nombre d'années* je fais usage de vos *incomparables* Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte; je les ai recommandées à beaucoup de mes amis et tous m'ont témoigné leur reconnaissance. Je suis heureux que j'aie pu ainsi leur rendre d'immenses services. (Sig. lég.)

RENAUD, receveur-buraliste.

A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris. 212854


## LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*


## LA COOPÉRATION

### AU PROFIT DU COMMERCE DE DÉTAIL

Un syndicat de consommateurs, assuré de réunir un très grand nombre d'adhérents à Roubaix, à Tourcoing et dans les communes du canton, désire s'entendre avec des *boulangers*, des *bouchers*, des *brasseurs*, des *marchands de charbon*, des *merciers*, des *tailleurs d'habits*, des *couturières*, des *modistes*, des *horlogers*, des *marchands de meubles* et en général avec des *fournisseurs de toute profession*, pour obtenir des prix réduits.

*L'affaire est sérieuse et deviendra considérable pour les maisons qui y adhéreront.* Elles trouveront dans la combinaison un moyen très efficace d'accroître considérablement leur chiffre d'affaires.

Ecrire, en indiquant approximativement les rabais que l'on pourrait consentir, au président du Syndicat de consommation, aux bureaux du *Journal de Roubaix* (à Roubaix ou à Tourcoing).

La préférence sera donnée aux fournisseurs qui feront les plus grandes concessions sur les prix courants. La plus entière discrétion est assurée aux maisons avec lesquelles *on ne traiterait pas pour un motif quelconque.* 21173


## TOURCOING

**Conseil municipal.** — Vendredi à 3 heures a eu lieu la réunion officieuse du Conseil municipal que nous avions annoncée et à laquelle le public ne pouvait être admis. Environ 25 conseillers étaient présents. On est tombé d'accord, sauf pour la rue du Curé, avec la Commission des bâtiments civils, et M. Masure a été chargé du rapport.

Nous aurons à revenir demain et plus longuement sur ce sujet.

**Bal.** — Aujourd'hui samedi a lieu le grand bal annuel du Cercle-Commercial.

**Encore Major.** — Quand M. Deroic-Tintal, qui employait Leman, dit Major, les jours de marché, eut porté ses soupçons sur lui, on établit pendant deux jours de suite une surveillance dans le magasin, et on vit l'inculpé aller d'un rayon à l'autre palper certains articles ; mais il ne prit rien. Sans doute qu'il préparait son choix pour plus tard.

Major a 38 ans; sa mise est correcte, son teint fleuri; toute sa personne dénote en un mot un homme qui jouit d'une excellente santé: qui

« Vit de régime et mange à ses heures ».

Cette santé florissante est le plus bel éloge que l'on puisse faire des excellents produits d'une des plus importantes charcuteries de Tourcoing.

Major n'est pas marié ; mais il avait *une bonne* pour tenir ses affaires en ordre.

La dite bonne paraît avoir plus de 48 ans